

# Les nouveaux partenariats, une bonne chose pour la coopération internationale pour le développement

1. Nous, membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, reconnaissons le rôle déterminant que de grandes nations n'appartenant pas au Comité ont joué dans les progrès accomplis à l'échelle mondiale vers les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Ces nations ont réussi à affranchir de la pauvreté nombre de leurs propres concitoyens et ont, à leur tour, assumé leur part de responsabilité dans la poursuite d'objectifs communs de développement, la croissance économique et la lutte contre la pauvreté dans les pays en développement.
2. Nous saluons la contribution de tous les apporteurs de ressources et de savoir-faire à l'appui de la coopération pour le développement et formons l'espoir de tisser de nouvelles relations avec ces nouveaux partenaires dans le cadre d'un dialogue ouvert, sans conditions préalables. Avant que ce dialogue puisse prendre tout son sens, il importe de prendre acte de certaines réalités essentielles et de tenir compte de la diversité qui existe au sein de la communauté du développement dans son ensemble.
3. Nous reconnaissons que nombre des nations engagées dans la coopération Sud-Sud ont un double statut, de bénéficiaires d'un côté et d'apporteurs de l'autre. Nous pensons que cette dualité est de nature à enrichir le dialogue international et à améliorer les efforts déployés afin de promouvoir une croissance économique solidaire et durable.
4. Nous tenons à souligner que l'engagement dans des activités d'échange mutuellement bénéfiques – ou des programmes conjoints ou trilatéraux de coopération pour le développement – peut servir de tremplin en renforçant l'impact et en resserrant la coopération avec les apporteurs du Nord et du Sud, surtout au niveau des pays, selon des modalités qui serviront l'intérêt des pauvres, sans imposer l'adhésion aux règles et normes auxquelles sont tenus de souscrire les membres du Comité.
5. En notre qualité de sources et de gardiens des définitions et statistiques relatives à l'aide publique au développement (APD), nous souhaitons préciser que la notion de transfert Nord-Sud n'intervient pas dans la définition de l'APD, laquelle repose sur des critères renvoyant à la finalité de promotion du développement, au degré de libéralité et à l'origine publique des apports de ressources.
6. Nous accueillerions avec satisfaction le partage de données sur les apports assortis de conditions libérales aux pays en développement partenaires. La notification de ces apports n'a aucune incidence sur le statut du pays concerné en tant que bénéficiaire d'aide. L'inscription d'un pays dans la liste des bénéficiaires de l'APD établie par le CAD est déterminée exclusivement par son niveau de développement économique, tel qu'il ressort de son revenu par habitant.
7. Nous pensons que la coopération pour le développement, qu'elle soit le fait d'apporteurs du Nord ou du Sud, de source publique ou privée, bénéficierait de la collaboration entre l'ensemble des acteurs, indépendamment de leur situation économique ou de leur propre tradition de développement.
8. En 2011, le CAD, dans le respect de son engagement en faveur d'un partenariat mondial à l'appui de la coopération internationale pour le développement, renforcera sa propre stratégie de relations mondiales – laquelle visera à renforcer le partage des connaissances, la collaboration et le dialogue avec les membres de l'OCDE n'appartenant pas au CAD, les autres nations non membres du CAD (en tant que partenaires en développement aussi bien qu'apporteurs de coopération), des fondations du secteur privé et des organisations de la société civile.
9. Notre ambition commune est incarnée par les Objectifs du millénaire pour le développement. Nous espérons et comptons bien que le quatrième Forum de haut niveau qui doit se tenir à Busan, en Corée, confirmera cet engagement, et débouchera sur un partenariat mondial renforcé. Sans doute nos méthodes diffèrent-elles, mais notre intérêt commun est de faire reculer la pauvreté dans le monde et de promouvoir une croissance économique durable et solidaire.